



Commission Sportive Régionale du Lundi 22 Décembre 2025

Présent(e)s : Didier BRASA, Robert MEBARKI, Alain BERTRAND, Gérard MARTIN, Stéphane HAYEZ, Jean-François LEQUENN, Thomas MARTINEAU, Jérôme DUVAL, Pierre FREYCENET, Franck JAMES

Excusé(e)s : Catherine KANDIN, Marie-Thérèse ANGEE, Guillaume DECRETION

Invité : François DANIEL

LITIGES CHAMPIONNAT RÉGIONAL PAR ÉQUIPES

Championnat de France Masculin

Journée 4

PN Poule 2 Noisy le Grand 2 – Elancourt CTT 2

Le joueur Clément SCHERRER se blesse très gravement durant son premier match qu'il finit et gagne. Il abandonne sur le suivant. Malgré l'arrivée du SAMU qui 'emmène à l'hôpital, rien n'est noté par le JA sur la feuille de match. Le club d'Elancourt, demande la récupération des points-parties en présentant un certificat d'hospitalisation daté du 15-11. Cela inverserait le résultat en 20-22 pour Elancourt.

Décision CSR : réattribution des points des défaites pour Clément SCHERRER soit 22-20 pour Elancourt

Journée 5

R2 Poule 2 SQY Ping 3 - Neuilly / Marne 1

Forfait prévenu de Neuilly / Marne

Décision CSR : défaite par forfait 28/0, 3-0 pour SQY ping avec pénalité financière de 32€

R3 Poule 6 Romainvillois 1 – Sporting Paris 20 TT 5

Réclamation du Sporting Paris 20 TT suite à menaces de la part du double adverse qui oblige le SP20 à interrompre la rencontre et déclarer forfait, le club de Romainvillois a ensuite effacé la réclamation, et a signé le rapport qui est devenu succinct. Le club du Sporting demande que Romainvillois soit déclaré responsable de l'interruption et perde par pénalité ou que le match soit rejoué avec JA (en PJ mail du capitaine et du club)

Décision CSR : envoi des capitaines et des présidents en IRD pour démêler ce qu'il s'est passé (non-participation au vote de Pierre Freycenet). En attendant la décision de l'IRD le score est entériné à l'arrêt de la rencontre : 17-13

Journée 6

R1 Poule 4 Asnières 1 – Montmagny-Groslay 1

Demande de récupération du point de la défaite de Montmagny pour circonstances exceptionnelles (cf mail). Ils ont joué à 4 avec un joueur noté sur la feuille qui n'a pu arriver pour faute de panne de voiture. Mais l'un des 3 restants est en dessous du minimum autorisé.

Décision CSR : défaite par pénalité 28-0 mais suite aux explications de l'équipe de Montmagny-Groslay, la CSR décide la récupération exceptionnelle du point de la défaite soit 3/1, pénalité financière pour fausse composition d'équipe de 10€

Championnat de France Féminin

Journée 5 et 6

Ras

CARTONS

Championnat de France Masculin

Journée 5

Cartons Jaunes donnés

Yannis BEN BRAHIM (Courbevoie) : soulèvement de table (R1 P2 Malakoff 1 – Courbevoie 4)
Selim BORNAREM (Noisy le grand) : coup de pied sur la table (R1 P4 Noisy le Grand 2 – Asnières 1)
Kamil BIES (Créteil) : Taper table et jet de balle (R1 P4 Créteil 1 – Neuilly ASPN 2)

Journée 6

Cartons Jaunes donnés

Nicolas AUQUIERE (Villecresnes) : écrase la balle après avoir perdu (PN P1 Fontenay 3 – Villecresnes 1)
Yannis BEN BRAHIM (Courbevoie) : jet de raquette (R1 P2 Clamart 2 – Courbevoie 4)
Christian LE (Chesnay) : jet de raquette (R1 P2 Chesnay 3 – Chilly Morangis 2)
Abdoulaye DIATTARA (Charenton) : pas bon comportement durant la rencontre (R1 P3 Charenton 2 – Sporting Paris 20 2)
Tony PUTIGNY (Villemomble) : Coup de pied dans les séparations (R1 P4 Villemomble 1 –Paris 13 TT 3)

Cartons Jaunes/Rouge donnés

Yannis BEN BRAHEM (Courbevoie) : jet de raquette sur séparation et la fait tomber (R1 P2 Clamart 2 – Courbevoie 4)
[Mail à envoyer au club et au joueur pour suspension automatique due à accumulation de cartons](#)

Championnat de France Féminin

Journée 5 RAS

Journée 6 RAS

CHAMPIONNAT DE PARIS

Journée 1

EX Poule 2 JUMP 1 – Chatenay 1

Réclamation de Chatenay concernant le comportement de 3 joueurs de la JUMP

Décision CSR : [Mail de rappel à l'ordre au club avec IRD si récidive \(et mail de prise en considération à Chatenay\)](#)

DH Poule 7 TTMC Chatillon 2 – Chevry II 1

Réclamation de Chevry II concernant le bruit des supporters dans la salle

Décision CSR : [rien n'est en contradiction avec le règlement, mail à envoyer à Chevry II pour leur rappeler.](#)

D1 Poule 6 Montigny AS 2 – Marly le Roi US 2

Le joueur Patrice FRAMBOISIER de Marly le Roi n'avait pas de licence valide à la date de la rencontre

Décision CSR : [perte des points par pénalité pour le joueur non qualifié soit 85-29 + Pénalité financière de \(10€\)](#)

D1 Poule 10 Wissous ASTT 1 – Bourg la Reine AS 2

Feuille Girpe V2 utilisée, X a fait une réclamation sur le score. Aucun mail n'a été envoyé pour prévenir du souci.

Décision CSR : [Faire une saisie V1 et demander vérification par les 2 clubs.](#)

D2 Poule 6 Bessancourt TTB 2 – Clichy sur Seine CS 2

Réclamation sur partie 2, changement de raquette durant le match.

Décision CSR : [partie perdue pour le joueur par Abandon, modification du score en 54-9](#)

D2 Poule 11 Gressey Maulette PP 2 – Pecq US 3

Mauvaise utilisation de Girpe V1, les points-parties sont de 1-0 au lieu de 6-1.

Décision CSR : 29-34

D2 Poule 12 Gressey Maulette PP 1 – Pecq US 1

Mauvaise utilisation de Girpe V1, les points-parties sont de 1-0 au lieu de 6-1.

Décision CSR : 19-44

Composition des poules pour la phase 2 du championnat par équipe le Vendredi 23 janvier 2026.

Prochaine CSR le mardi 13 JANVIER 2026

Fin de la CSR à 21H00

Franck JAMES
Président de la CSR